

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 24

Artikel: Le 1er Août en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 1^{er} Août en Suisse

Le peuple suisse a fêté dignement cette date sacrée de l'histoire de notre pays. Partout les cloches ont vibré et les feux se sont allumés; partout les patriotes se sont rassemblés pour célébrer avec émotion le geste symbolique des trois Waldstätten; écoutons la voix du pays que fit entendre à Berne dans un très beau discours, M. Meyer, conseiller fédéral, chef du Département de l'intérieur :

« Le besoin de célébrer dignement l'anniversaire de la Confédération se fait sentir cette année plus vivement que jamais. Les circonstances sont particulièrement graves. La détresse économique dont les peuples souffrent depuis trois ans s'est accentuée. Le chômage frappe un grand nombre de nos compatriotes. L'Etat et l'économie vivent sur leurs réserves.

A cela s'ajoute une crise morale. Sommes-nous sur la bonne voie? Telle est la question qui se pose. Dans plusieurs pays, les principes politiques et économiques qui nous étaient chers sont reniés. La démocratie, à laquelle après la guerre on proclamait un triomphe mondial, est en butte à de sévères attaques et quelques pays ont proscrit le libéralisme dont sont empreintes nos deux Constitutions fédérales du 19^e siècle. Des événements de l'étranger ont eu leur répercussion en Suisse. Parti est pris, ici et là, pour les mouvements étrangers avec une passion peu propice à une saine réflexion. Critiques et propositions ont provoqué à nos oreilles un bruit confus dont les sons aussi forts que contradictoires ont plutôt occasionné la discorde que l'union.

Le 1^{er} août nous rappelle à la raison et nous convie à la réflexion. Voici bientôt six siècles et demi que la Providence a permis à notre pays de se développer en dépit de toutes les vicissitudes et cette considération doit nous inciter tout particulièrement à regarder le présent et l'avenir. Le monde est en pleine évolution. Il oscille entre l'autorité et la contrainte d'une part, la mobilité et le progrès d'autre part. Les éternels contrastes: tradition et révolution, ordre et liberté s'affrontent de nouveau; l'histoire aspire à équilibrer ces forces. Toute exagération dans un sens ou dans l'autre engendre une réaction contraire.

Lorsque l'ordre et l'autorité s'engourdissent il s'ensuit une régénération, quelquefois aussi une révolution. Quand l'ordre se relâche, l'évolution pousse à la discipline. Aucune époque ne nous montre mieux cette lutte éternelle de l'histoire que les deux dernières décades. C'est la guerre mondiale qui a imprimé un rythme plus rapide à cette oscillation. Si la guerre a apporté dans les pays qui y participèrent l'ordre militaire et l'autorité absolue, y compris l'uniformisation de l'ordre public par la voie de la presse, les premières années d'après-guerre ont été caractérisées par une soif ardente de liberté. Les points culminants de cette poussée impétueuse ont été les mouvements révolutionnaires et les excès communistes de tous genres en Italie, en Allemagne, en Hongrie, etc., et de nouveau il s'ensuivit une contre-poussée autoritaire: le fascisme, le national-socialisme. Sera-ce la fin de l'évolution? Personne ne le sait, mais l'histoire nous enseigne que la préférence va à la constitution qui est capable d'établir à la longue l'équilibre entre l'ordre et la liberté. La Suisse est restée en dehors de ces violents remous, mais les événements d'autres pays ont toujours eu une répercussion sur nous. Nous ne sommes pas infaillibles. Nous voulons écouter bien volontiers toutes les suggestions qui ont été formulées. Nous désirons rendre la vie chez nous aussi agréable que possible, mais nous devons faire preuve de vigilance et nous tenir prêts lorsque les critiques et les propositions qui viennent du pays et du dehors s'attaquent aux bases de l'Etat.

Une de ces bases, c'est notre démocratie formée il y a six siècles et demi de gouvernements indépendants. C'est là un exemple grandiose de la constance d'un système politique. Si l'on compte que de célèbres démocraties de l'antiquité et du moyen âge, telles que Athènes et Florence ont, en un siècle, changé près de vingt fois de forme de gouvernement, notre démocratie a ses racines dans le peuple. Elle s'est formée peu à peu, allant de l'administration autonome des premières communautés fédérales à la démocratie moderne des constitutions fédérales du 19^e siècle.

Si maintenant le procès de la démocratie est fait à l'étranger, il faut bien se souvenir qu'il y a différentes sortes de démocraties. La démocratie peut être une simple forme, dans toutes les formations politiques. C'est l'esprit toutefois qui la rend vivante. C'est la vocation de la Suisse, selon un de nos historiens, de rendre estimable aux yeux des autres nations,

moins les formes que l'esprit de la République et de la démocratie.

Il y a une sorte de démocratie absolutiste, elle est même la plus fréquente, surtout parmi les jeunes générations. Pour elle, la majorité est le rang incontesté. Mais très souvent, cette majorité fait violence aux minorités.

En théorie, cette démocratie se trouve aussi dans nos constitutions cantonales. Une démocratie absolutiste est impossible pour la Suisse, étant donné sa composition. Un autre facteur essentiel est indispensable chez nous pour assurer la marche de la démocratie; ce facteur, c'est l'esprit de liberté. Il a pour rôle d'atténuer le principe majoritaire. La tolérance qui découle d'une véritable liberté engendre le respect des puissances morales, de la réalisation, des sciences et des arts, le respect aussi des minorités linguistiques, culturelles et politiques. C'est dans cet esprit que la Constitution fédérale a sanctionné l'ordre fédératif, lequel, à son tour, représente une atténuation du sévère principe majoritaire dans la démocratie.

Ainsi donc, chez nous, la liberté est la sœur inséparable de la démocratie. Je ne veux pas en appeler au témoignage d'un représentant du libéralisme. Je pourrais mentionner les Tessinois, épris de liberté et leur devise « Liberi e Svizzeri », et la devise vaudoise « Liberté et Patrie ». Mais je cite un chef conservateur, le Lucernois Antoine-Philippe Segesser qui, à l'époque de l'élaboration des constitutions fédérales de 1848 et de 1874, était un homme politique actif et qui, rendant justice au libéralisme de 1848, écrivait: « J'aime la démocratie, mais il y a une chose que j'aime plus que la démocratie, c'est la liberté, la liberté suisse. Sans liberté, il n'y a pas de Suisse. »

Ce n'est pas à une démocratie pareillement inspirée de l'esprit de liberté que peuvent s'adresser les critiques et l'antipathie soulevées par le système démocratique à l'étranger. Elle n'est pas davantage une démocratie parlementaire, par laquelle le parlement se met au-dessus du gouvernement, menaçant son autorité et sa stabilité. Notre démocratie ne se réduit pas à une démocratie électorale. Au contraire, par la large coopération du peuple aux problèmes d'intérêt général, elle constitue le meilleur enseignement politique qui se puisse imaginer. Cette participation directe du peuple aux affaires publiques est une digne élève contre l'empiètement des parties sur l'Etat. Ne nous laissons pas égarer non plus par l'objection fréquemment faite qu'en démocratie, c'est la masse qui domine, alors que la suprématie devrait en être l'esprit.

En effet, c'est la démocratie qui offre les plus larges possibilités pour le choix des hommes capables de gouverner. La démocratie doit aussi demander que le gouvernement soit exercé par des personnalités intellectuelles. Mais elle veut que l'esprit règne par l'esprit et que les chefs soient formés intellectuellement.

Il y a exactement 80 ans, un historien romand, Charles Monnard, qui achevait l'histoire suisse monumentale de Jean de Muller, émettait, en considérant notre organisation politique, un jugement qui, aujourd'hui, apparaît comme une prophétie. Faisant l'éloge de nos libres institutions, il s'exprimait ainsi: « Sous la pression d'un joug, il ne se forme qu'une uniformisation extérieure, sous l'influence de la liberté s'effectue un travail d'harmonisation intérieure. » En présence de l'absolutisme revendiqué par l'Etat, dans d'autres pays, nous voulons aussi nous remémorer cette pensée de notre plus grand pédagogue, Henri Pestalozzi, que l'homme ne doit pas être étatisé, mais que l'Etat doit être humanisé.

C'est par une telle règle politique qu'il a été possible de créer et de conserver notre conception de la nationalité qui embrasse différentes langues et différentes cultures. A ceux qui prétendent que notre nationalité a un caractère artificiel, nous disons « qu'il existe encore quelque chose de plus élevé et, pour la culture, de plus précieux que la communauté de langue, de race et de sang. Car avec une volonté inébranlable et au prix de lourds sacrifices, nous avons maintenu, au travers des siècles, l'idée des nations planant au-dessus de la communauté de race et de langue. C'est l'orgueil de notre pays que nous vivons en paix politique avec les ressortissants de trois cultures et trois langues principales et que nous pouvons réaliser dans notre amour la patrie commune. A notre pays s'applique la parole du poète: « Le dôme n'a place que pour un seul pontife, c'est la liberté, notre réalisation politique. »

Cette conception nationale est l'idée morale qui personifie notre Etat. Nous devons être conscients que par cette idée nous avons autant servi la civilisation européenne et la paix des peuples que d'autres Etats qui se glorifient de leur mission civilisatrice. Un « petit Etat », dit l'un de leurs historiens, « n'a de force que par ses idées morales ». C'est pourquoi nous

aimons la liberté, démocratie qui renferme la conception nationale qui nous est propre, et nous croyons à son avenir. Il y a déjà eu des époques où ce qui se passait à l'étranger aurait pu nous faire douter de notre politique. Dans son mandement du Jeune de l'année 1871, Gottfried Keller a attaché notre constitution libre à l'unité et à la puissance des grands Etats qui nous environnent. Ayons à cœur l'exhortation du poète devenu l'un des patrons de notre pays.

Aujourd'hui on parle de nouveau de la puissance et de l'unité des grandes nations et, avec dédain, des petits Etats. Une personnalité politique d'un Etat voisin est allée jusqu'à dire que si l'assainissement de l'Europe ne se pratiquait pas, c'était parce que toutes les nations, même « les plus petites », n'étaient pas encore complètement étatisées. Tout ceci nous montre qu'il est nécessaire de nous retremper de temps à autre dans l'esprit national pour bien saisir l'importance de ces grands biens que sont la liberté et la démocratie.

Restons fidèles dans notre Etat à l'idée morale; que chacun de nous prenne au sérieux ses responsabilités à l'égard de la collectivité. Partout où nous agissons, soyons animés de la foi inébranlable en notre peuple et d'un amour sacré de la patrie. »

Le porte-drapeau

I

Le régiment était en bataille sur un talus du chemin de fer, et servait de cible à toute l'armée prussienne massée en face, sous le bois. On se fusillait à quatre-vingts mètres. Les officiers criaient: « Couchez-vous! ... » mais personne ne voulait obéir, et le fier régiment restait debout, groupé autour de son drapeau. Dans ce grand horizon de soleil couchant, de blés en épis, de pâturages, cette masse d'hommes, tourmentée, enveloppée d'une fumée confuse, avait l'air d'un troupeau surpris en rase campagne dans le premier tourbillon d'un orage formidable.

C'est qu'il en pleuvait du fer sur ce talus! On n'entendait que le crépitement de la fusillade, le bruit sourd des gamelles roulant dans le fossé, et les balles qui vibraient longuement d'un bout à l'autre du champ de bataille, comme les cordes tendues d'un instrument sinistre et retentissant. De temps en temps, le drapeau qui se dressait au-dessus des têtes, agité au vent de la mitraille, sombrait dans la fumée: alors une voix s'élevait grave et fière, dominant la fusillade, les râles, les jurons des blessés: « Au drapeau, mes enfants, au drapeau! » Aussitôt un officier s'élançait vague comme une ombre dans ce brouillard rouge, et l'héroïque enseigne, redevenue vivante, planait encore au-dessus de la bataille.

Vingt-deux fois elle tomba! ... Vingt-deux fois sa hampe encore tiède, échappée à une main mourante, fut saisie, redressée; et lorsqu'au soleil couché, ce qui restait du régiment battit lentement en retraite, le drapeau n'était plus qu'une guenille aux mains du sergent Hornus, le vingt-troisième porte-drapeau de la journée.

II

Ce sergent Hornus était une vieille bête à trois brisques, qui savait à peine signer son nom, et avait mis vingt ans à gagner ses galons de sous-officier. Toutes les misères de l'enfant trouvé, tout l'abrutissement de la caserne se voyaient dans ce front bas et buté, ce dos voûté par le sac, cette allure inconsciente de troupière dans le rang. Avec cela il était un peu bête, mais, pour être porte-drapeau, on n'a pas besoin d'éloquence. Le soir même de la bataille, son colonel, lui dit: « Tu as le drapeau, mon brave; eh bien, garde-le. » Et sur sa pauvre capote de campagne, déjà toute passée à la pluie et au feu, la cantinière surfila tout de suite un liséré d'or de sous-lieutenant.

Ce fut le seul orgueil de cette vie d'humilité. Du coup la taille du vieux troupière se redressa. Ce pauvre être habitué à marcher courbé, les yeux à terre, eut

désormais une figure fière, le regard toujours levé pour voir flotter ce lambeau d'étoffe et le maintenir bien droit, bien haut, au-dessus de la mort, de la trahison, de la déroute.

Vous n'avez jamais vu d'homme si heureux qu'Hornus les jours de bataille, lorsqu'il tenait sa hampe à deux mains, bien affermie dans son étui de cuir. Il ne parlait pas, il ne bougeait pas. Sérieux comme un prêtre, on aurait dit qu'il tenait quelque chose de sacré. Toute sa vie, toute sa force était dans ses doigts crispés autour de ce beau haillon doré sur lequel se ruaient les balles, et dans ses yeux pleins de défi qui regardaient les Prussiens bien en face, d'un air de dire: « Essayez-donc de venir me le prendre! ... »

Personne ne l'essaya, pas même la mort. Après Borny, après Gravelotte, les batailles les plus meurtrières, le drapeau s'en allait de partout, haché, troué, transparent de blessures; mais c'était toujours le vieil Hornus qui le portait.

III

Puis septembre arriva, l'armée sous Metz, le blocus, et cette longue halte dans la boue où les canons se rouillaient, où les premières troupes du monde, démoralisées par l'inaction, le manque de vivres, de nouvelles, mouraient de fièvre et d'ennui au pied de leurs faisceaux. Ni chefs ni soldats, personne ne croyait plus; seul, Hornus avait encore confiance. Sa loque tricolore lui tenait lieu de tout, et tant qu'il la sentait là, il lui semblait que rien n'était perdu. Malheureusement, comme on ne se battait plus, le colonel gardait le drapeau chez lui dans un des faubourgs de Metz; et le brave Hornus était à peu près comme une mère qui a son enfant en nourrice. Il y pensait sans cesse. Alors, quand l'ennemi le tenait trop fort, il s'en allait à Metz tout d'une course, et rien que de l'avoir vu toujours à la même place, bien tranquille contre le mur, il s'en revenait plein de courage, de patience, rapportant, sous sa tente trempée, des rêves de bataille, de marche en avant, avec les trois couleurs toutes grandes déployées flottant là-bas sur les tranchées prussiennes.

Un ordre du jour du maréchal Bazaine fit crouler ces illusions. Un matin, Hornus, en s'éveillant, vit tout le camp en rumeur, les soldats par groupes, très animés, s'excitant, avec des cris de rage, des poings levés tous du même côté de la ville, comme si leur colère désignait un coupable. On criait: « Enlevons-le! ... Qu'on le fusille! ... » Et les officiers laissaient dire ... Ils marchaient à l'écart, la tête basse, comme s'ils avaient eu honte devant leurs hommes. C'était honteux, en effet; on venait de lire à cent cinquante mille soldats, bien armés, encore valides, l'ordre du maréchal qui les livrait à l'ennemi sans combat.

« Et les drapeaux? » demanda Hornus en pâlisant ... Les drapeaux étaient livrés avec le reste, avec les fusils, ce qui restait des équipages, tout ... »

« To... To... Tonnerre de Dieu! ... bégaya le pauvre homme. Ils n'auront toujours pas le mien... » Et il se mit à courir du côté de la ville.

IV

Là aussi il y avait une grande animation. Gardes nationaux, bourgeois, gardes mobiles s'agitaient, criaient. Des députations passaient frémissantes, se rendant chez le maréchal. Hornus, lui, ne voyait rien, n'entendait rien. Il parlait seul, tout en remontant la rue du Faubourg.

« M'enlever mon drapeau! ... Allons donc! Est-ce que c'est possible? Est-ce qu'on a le droit? Qu'il donne aux Prussiens ce qui est à lui, ses carrosses dorés,